

COMPTE RENDU DU CONSEIL DÉLÉGUÉ DE LA VARENNE DU LUNDI 2 JUILLET 2018 À 20 H 30

Le Conseil délégué s'est réuni le lundi 2 juillet 2018 à 20 H 30, sous la présidence de Jean-Charles JUHEL, Maire délégué de LA VARENNE - ORÉE-D'ANJOU.

Absents excusés : Régis PADIOU, Marie MONNIER, Dominique COUVRAND, Adélaïde NOUAIS-MERCERON, Hélène MOUCHET, Bernard FERNIQUE

Secrétaire de séance : Allison GODIN.

DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL DÉLÉGUÉ

Le compte rendu de la réunion du conseil délégué du 14 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.

PÔLE SERVICES AUX HABITANTS

Guyène Leservoisier donne le compte rendu de ses commissions :

Résidence Constance Pohardy

Plusieurs logements se sont récemment libérés, ils sont tous reloués. Au 1^{er} juillet, un nouvel agent prendra ses fonctions à la résidence pour un contrat de 28 H/semaine annualisé. Elle partagera les différentes missions de la responsable de la résidence (service de restauration ménage, administratif...). Elles se remplaceront mutuellement pendant leurs congés ; une salariée, qui intervient actuellement sur la résidence, viendra alors en renfort.

L'invitation pour les 10 ans de la résidence le 22 septembre prochain est présentée. Elle sera glissée dans le bulletin municipal.

École Henri Matisse

Le conseil d'école a eu lieu le 18 juin dernier. Les différents projets de l'année ont été présentés, avec un point particulier pour la classe découverte qui s'est déroulée début juin à La Bourboule avec 58 enfants. L'exposition sur les arbres, avec la collaboration de quelques résidents pour « l'arbre entricoté », a beaucoup plu.

Cette année encore, la classe de CM1/CM2 n'a pas pu se rendre à la piscine, car trop peu de parents ont pu se rendre disponible pour accompagner les enfants (8 séances en mai et juin). Les maîtres-nageurs ne prenant pas de groupe d'enfants en charge, mais assurant la surveillance des deux bassins, la présence de deux parents au moins à chaque séance est nécessaire. Un animateur sportif sur le pôle La Varenne-Champtoceaux pourrait résoudre cette problématique.

Après discussion avec l'école Ste Anne et les services enfance, les horaires de l'école ont été légèrement modifiés : 8 H 45/12 H 15 et 14 H 00/16 H 30.

Les placards dans les trois ateliers, un pour la maternelle et deux pour les classes élémentaires, seront mis en place courant juillet. Un enfant en situation de handicap, en fauteuil, sera accueilli à la rentrée en maternelle. Divers travaux seront nécessaires.

Service enfance

Un nouvel agent a été recruté pour le poste de responsable des services enfance et jeunesse au 1^{er} juillet. Un tuilage est prévu les deux premières semaines de juillet. Deux départs d'animateurs, qui ont trouvé des postes correspondant plus à leurs attentes (temps complet, public différent), ne renouvellent pas leur contrat. Un poste est toujours vacant à la cantine, trois postes sont donc à pourvoir à la rentrée.

Les travaux (grillage et portillon) de mise en sécurité de l'entrée de la périscolaire seront réalisés pour la rentrée et le portail actuel sera provisoirement condamné.

La commission ouverte aux différents utilisateurs des services s'est tenue fin mai. Elle a permis de répondre aux différentes questions ou inquiétudes des parents. A leur demande, cette commission se réunira 2 à 3 fois par an.

Divers travaux, notamment rafraîchissement des peintures, seront réalisés cet été dans les locaux.

Tout au long de l'été, les enfants peuvent être accueillis à La Varenne (du 9 au 13 juillet, puis du 13 au 31 août) ou à Champtoceaux. Cependant, il n'y a déjà plus de places à Champtoceaux pour fin juillet. Des places supplémentaires pour le début du mois d'août vont être proposées.

Restauration scolaire

Nous avons demandé à Restoria un avenant du contrat signé avec Bouzillé, pour la période de septembre 2018 à février 2019.

Un recrutement en interne d'un agent pour le poste dans les cuisines a été validé à partir de fin août, cet agent continuera à porter le projet de lutte contre le gaspillage alimentaire avec la mise en place pour septembre de composteurs.

Halte-garderie

La demande des contrats de garde à la journée est en constante augmentation. Nous sommes donc passé de 3 à 4 places (sur les 8 possibles à la journée) à partir du 1^{er} septembre, avec 16 H au maximum de contrat de garde par enfant chaque semaine. A contrario, il n'y a aucune demande pour les matinées ou les après-midi sans repas. Chaque enfant peut pourtant prétendre à 3 demi-journées par semaine.

Un projet sur la limitation des écrans en partenariat avec le Ram du centre socioculturel et la Halte-garderie de Landemont est en cours de réflexion.

Avec la nouvelle loi sur les vaccinations, quelques points du règlement sont à modifier et à soumettre à la PMI.

Transport (Mauges Communauté)

Un nouvel arrêt a été validé aux Grenettes. La mise en place d'une aubette de bus est en réflexion.

La mise en place de gilets pour l'ensemble des primaires est à l'étude pour 2019. Les enfants ne prenant pas les transports sont également concernés.

Affaires scolaires (Orée-d'Anjou)

Tous les camps d'été ont été pris d'assaut. 21 places supplémentaires ont été ouvertes.

Entretien bâtiments

Monsieur le Maire soulève le problème du ménage dans les bâtiments gérés par la commune déléguée. En effet, ce sont souvent des petits contrats qui sont proposés et nous rencontrons souvent des problèmes de remplacement lors d'arrêt maladie ou congé. Il propose de soulever la question au niveau d'Orée-d'Anjou dans l'éventualité de créer un service entretien, ce qui permettrait plus de souplesse et des contrats plus intéressants. Le conseil est d'accord avec cette démarche.

POLE AMÉNAGEMENT

Frantz Desbois donne le compte rendu de ses commissions :

Commission urbanisme

V Déclarations préalables accordées :

Solution Energie - 11 Les Hautes Sauzaies - Pose de panneaux photovoltaïques

Prestige Eco Habitat - La Babinière - Pose de panneaux photovoltaïques

Marsault Brigitte - La Tancreère - Modification de façade

Terrien Joseph - La Mercière - Abri de jardin

Ménard Guillian - 8 Les Hautes Sauzaies - Clôture +terrasse

Guinaies Thomas - L'Ecurie - Modification de façade

Godin Régis - 12 rue de Pochaude - Carport

Lebreton Mickaël - 210 rue Emile Jeanneau - Clôture

Bossière Thierry - 2 rue de la Coulée Verte - Clôture

Pastor Maryvonne - 17 Le Pavillon - Murets

V Permis de construire accordés :

Guibert Thomas et Galinie Tiffanie - La Rabotellerie - Construction d'une maison d'habitation

Terrien Didier - 134 route d'Anjou - Réhabilitation d'un bâtiment commercial en 3 logements

Vankemenade Gérald - ZA La Tancreère - Construction d'un atelier.

V Projet de site classé « Le verrou du Val de Loire »

Suite à la réunion avec les services de l'Etat en Préfecture, la procédure de classement du site allant de La Bridonnière à La Queue de la Luce, continue.

Suite à la proposition de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) à l'initiative de ce projet, la commission urbanisme a modifié le tracé de la Coindassière à La Bridonnière afin de ne pas trop pénaliser les riverains. Le village de La Bridonnière reste dans la partie classée. La proposition faite par la commission a été acceptée par la DREAL.

Une réunion publique avec les services de l'Etat sera organisée sur Orée-d'Anjou pour les trois communes concernées (La Varenne, Champtoceaux, Drain) avant l'enquête d'utilité publique à l'automne.

Commission bâtiment

V Stade de foot

Les travaux de remplacement de l'éclairage du terrain de foot continuent. Les massifs ont été coulés, la reprise des travaux se fera deuxième semaine de juillet. L'alimentation du chapiteau sera, bien sûr, maintenue pendant les travaux.

V Camping

Une nouvelle réunion a eu lieu avec l'entreprise concernant l'éclairage du terrain et la distribution électrique du camping. En attente du nouveau devis en vue de faire des économies.

V Eglise

Les travaux d'électricité pour l'accès à la tour de l'Eglise sont en cours. Le budget 2018 pour l'église est de 4.000 €. La commission sécurité a demandé des travaux concernant l'aménagement de l'escalier notamment pour l'éclairage, le bloc de secours ainsi que l'alarme incendie. Après négociation avec l'entreprise SMD le montant des travaux s'élève à 8.500 € TTC.

Le conseil est d'accord pour augmenter la part budgétaire.

Par ailleurs, la même commission a demandé l'isolement coupe-feu des armoires des antennes Orange.

Orange propose deux projets que nous allons soumettre au bureau de contrôle. Ces travaux seront pris en charge par Orange.

Les poussins Faucons Crécerelle ont pris leur envol, le nid va pouvoir être déplacé.

Une visite de l'avancement de travaux se fera avec les bénévoles et les membres du conseil pour évoquer la réouverture des visites dominicales.

V Salle des Hautes-Cartelles

41.000 € avaient été budgétés pour des travaux d'amélioration de l'acoustique, d'éclairage et de remplacement d'alarme incendie. Voici les devis proposés :

Lot 1 : plafonds et isolation

Sarl Auneau Hervé : 29.656,80 € TTC

Tremolo : 16.125,67 € TTC

Plafisol : 15.946,30 € TTC

Après avis des services techniques et de la disponibilité des entreprises, la société Tremolo a été retenue. Les travaux seront réalisés courant novembre.

Un devis de plus-value a été demandé pour mettre un plafond de couleur noire au-dessus de la scène.

Lot 2 : stores occultation

Sarl Auneau Hervé : 5.468,64 € TTC

Repar'store : 6.743,59 € TTC

ABW : 9.979,20 € TTC

Une analyse par les services techniques a été faite sur les 3 devis, ABW paraît celui qui correspond le plus à la demande.

Les travaux de remplacement des rideaux zénithaux se feront donc courant juillet

Lot 3 : Electricité (luminaires)

Entreprise Durand : - encastrés : 5.281,38 € TTC

- sur poutre comme existant 6.364,50 € TTC

La solution encastrée, moins chère, paraît la plus intéressante, si elle est réalisée en même temps que le plafond.

Lot 4 : Alarme incendie

APS : 11.932,02 € TTC

Ces travaux sont obligatoires

Contrôleur technique

APAVE : 1.320 € TTC

Le conseil valide ces devis pour un montant total de 43.318,27 € TTC.

V Gymnase

L'éclairage du gymnase a été réalisé en régie par les services techniques. Suppression des luminaires existants vétustes pour être remplacés par des appareils à diodes plus économes.

Un complément de devis pour l'effaçage des lignes a été demandé à l'entreprise Tracé Plus. Après validation, ces travaux pourraient débiter en septembre. Nathalie REHEL est étonnée de cette information, car suivait le projet et n'avait pas de retour de l'entreprise. Elle regrette le manque de communications sur ce dossier.

V City stade

Le tracé des terrains aura lieu du 2 au 5 juillet.

V Chemins ruraux

Le débroussaillage du chemin Guénard se fera à l'automne.

Vincent MASSIDDA donne le compte rendu de ses commissions :

Commission Voirie Orée-d'Anjou

V Espaces verts

La réunion programmée pour la gestion des déchets verts est annulée et reportée au mercredi 10 octobre 2018 à 10 H 00 au bâtiment tertiaire à Drain.

Commission Voirie La Varenne

V Baie

Les travaux ont été réalisés, la baie Free sera logiquement opérationnelle en septembre.

V Traversée du bourg

Des plots en chaussée centrale ont été mis par la société LSP. Si l'aménagement est concluant, un séparateur de voie « bombé, franchissable » sera mis en place.

V Stationnement église et accessibilité

Les marquages ont été faits, une place supplémentaire a été créée. Le stationnement devant l'entrée du château (côté place de l'église) est strictement interdit. La place de stationnement devant la borne pompier a aussi été supprimée (car interdite), une place a été recrée juste à côté. La place pour personne en situation de handicap a été déplacée.

V Résidence Constance Pohardy

Deux places réservées ont été créées : une pour le médecin et une pour le cabinet infirmier. Un emplacement pour accès pompier a également été matérialisé.

V Rue du moulin

Les responsables de la minoterie Evelia ont été rencontrés. Un accès provisoire sera possible, rue de Pochaude, pour les camions pendant la période des travaux.

V Accessibilité pour les arrêts de bus scolaire route de Bretagne et La Coindassière.

L'aménagement de buses pour les eaux pluviales est impossible sur ces deux villages (qui auraient permis de faire un chemin piétonnier).

Pour un cheminement piéton, route de Bretagne, des balises de sécurité pourront être installées le long du fossé avec une largeur de 60 cm environ. Le devis de l'entreprise LSP pour 1 borne tous les 2 mètres, sur 60 mètres de long, est de 4.777,20 € TTC.

Les bornes proposées étant en plastique de couleur jaune, le conseil demande à ce que soit revu le matériau utilisé (par exemple en bois avec bande réfléchissante) afin d'être plus naturel et esthétique.

Concernant La Coindassière, une famille demande également la sécurisation pour rejoindre l'arrêt de bus scolaire. Pour ce faire, l'installation de balises, identiques à la route de Bretagne (mais sur une distance minimum de 300 m) pourrait être envisagée.

La pose de ces balises engendre une interdiction de stationnement sur la voie publique (côté sud). En effet, une voiture garée sur le chemin busé existant, oblige le piéton à la contourner et de fait à se retrouver sur la route.

La commission est favorable à la pose de ces balises (3 avis pour sur 4) argumentant que ce chemin servira également à tous les marcheurs et riverains. Elle est aussi favorable à ce que les voitures ne stationnent plus à cet endroit.

Cette opération sera probablement à renouveler pour d'autres villages, si la même demande est formulée.

Le conseil n'est pas favorable à la pose de balises sur une si longue distance et à la suppression des places de stationnement. Malgré un premier refus du Conseil Départemental sur l'aménagement de cette portion il y a quelques années ; Monsieur le Maire demande à renouveler la demande en alertant la conseillère départementale, Aline BRAY, sur l'aménagement d'une chicane.

Informations (Conseil Régional) : Le port des gilets jaunes devrait être obligatoire pour la rentrée scolaire de septembre 2018 pour tous les scolaires (collégiens et lycéens) devant prendre un car.

Commission Economique Mauges Communauté

Dans le cadre de la définition de la politique territoriale du commerce, le 2^{ème} séminaire concernant la phase « Stratégie et plan d'actions », a eu lieu mercredi 27 juin.

1- Présentation des grands enjeux du commerce sur Mauges Communauté.

2- Définition des actions à mettre en œuvre pour répondre à ces enjeux

Le compte rendu sera envoyé par mail aux élus.

PÔLE CITOYENNETÉ ET SOCIAL

Anne-Emmanuelle PRADIER donne les informations suivantes :

V Conseil Municipal Jeune

Une réunion avec les instituteurs est prévue le mardi 3 juillet pour organiser les élections à la rentrée.

V Ordinateur public

Le projet de mise à disposition d'un ordinateur au public à la résidence est relancé. En effet, l'augmentation du temps de présence du personnel à la résidence pourrait permettre d'accompagner les personnes demandeuses. Cependant, il ne s'agit pas de remplacer la MSAP (Maison de Services Au Public), mission du centre socioculturel.

V Forum des associations

Les associations ont été invitées à participer au prochain forum qui aura lieu le samedi 8 septembre, le matin, à la salle municipale et en extérieur.

V Les Uns sans C

Les Uns sans C (cours de théâtre à St Laurent des autels) viendra faire son spectacle de fin d'année, des enfants et adolescent, à La Varenne - salle des Hautes Cartelles, le 18 et 19 mai 2019.

V Fête de la musique

La fête de la musique a été organisée par l'association culturelle seule et la mairie, les autres associations ne s'étant pas mobilisées. La participation a été faible. Faut-il faire une fête de la musique seulement lorsqu'il n'y a pas de mondial de foot ? Les prestations étaient de qualité et les musiciens satisfaits des conditions.

V Chapelle de la Bridonnière

La toiture de la chapelle est endommagée et nous nous inquiétons pour les peintures intérieures qui représentent les paysages ligériens environnant. Le sujet a été porté jusqu'à Orée-d'Anjou.

V Proposition photographique

En parallèle du festival de photos argentiques, la mairie rebondit sur la proposition photographique et organise l'installation, le long de la Loire à vélo, de 3 photographies grand format de Laurent OUISSE, photographe nantais. Le vernissage aura lieu le samedi 7 juillet à 18 H 30 aux Basses-Sauzaies. Elles seront visibles du 7 au 16 juillet.

V Chapiteau

Le chapiteau, installé près du terrain de tennis propose de nombreux spectacles. Une association Uni Di Fi World proposera le 13, 14, 15 juillet un festival dub de sonos artisanales.

Commission culture Orée d'Anjou

Une rencontre a été organisée entre les bibliothèques et la commission autour de l'expérience de mise en réseau des bibliothèques de Mauges sur Loire. Nombreux furent les participants. Une prochaine rencontre est annoncée pour la rentrée.

Mauges Communauté

Scènes de pays a organisé une soirée festive pour les bénévoles et les employés, afin de présenter en avant-première la programmation. La présentation au public a lieu le mercredi 4 juillet à la loge à Beaupréau. Très belle programmation !

Informations

Swing au Camping aura lieu le dimanche 29 juillet avec le groupe Royal Kopeck.

Le Festival photo argentik à Champtoceaux du 6 au 16 juillet.

Le planétarium itinérant viendra à La Varenne en septembre, pour des séances scolaires et tout public.

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Catherine CARMEL donne les informations suivantes :

Camping des Grenettes

Violaine GUENEC qui a été recrutée pour l'accueil des campeurs a commencé le 1^{er} juillet.

Quelques mots sympathiques de campeurs ont été trouvés, ce qui encourage les actions menées.

Tour de l'église

Une visite est prévue avec les bénévoles le jeudi 12/07. Pour pouvoir ouvrir il faudra deux bénévoles par permanence (1 en haut et 1 en bas). Un appel aux bonnes volontés est fait.

Marche gourmande

Cette année elle aura lieu le 9 septembre à La Varenne.

Commission communication Orée-d'Anjou

Présentation de la maquette du nouveau bulletin qui sortira à partir du mois d'octobre.

Remarque : les catégories sur l'agenda sont restrictives ou non adaptées. Peut-on demander à en rajouter ?

Il est rappelé que, s'il est trop tard pour passer un article dans le bulletin municipal, il est toujours possible de demander la parution sur le site Internet d'Orée-d'Anjou, actif depuis un mois.

Un plan d'Orée-d'Anjou va être fait, avec au verso le plan de chaque bourg des communes déléguées.

SIEML

Monsieur le Maire délégué présente un devis du SIEML d'un montant total de 48.928,91 € net de taxe, le montant du fonds de concours pour la commune est de 36.696,68 € pour l'extension de l'éclairage public du camping des Grenettes.

Accord des élus.

LOCATION LOCAL RESIDENCE CONSTANCE POHARDY

Guylène LESERVOISIER rappelle qu'un local situé à la Résidence Constance Pohardy est loué par un ostéopathe et qu'une psychologue va utiliser aussi ce local, il convient donc de déterminer le tarif à appliquer suivant l'utilisation de chacun des professionnels de santé :

Location de quatre jours par semaine - Loyer mensuel : 170 €

Location d'un jour par semaine - Loyer mensuel : 50 €

Ces locations feront l'objet d'une convention ou d'un avenant notamment pour l'ostéopathe.

Accord des élus.

ENFANCE

Guylène LESERVOISIER explique aux élus que de nouveaux contrats à durée déterminée ont été signés avec effet à compter du 1^{er} septembre pour la nouvelle organisation de la semaine de quatre jours d'école.

Elle précise qu'un agent, ATSEM à l'école Henri Matisse, en contrat à durée déterminée depuis 6 ans peut être titularisée à raison de 28 H par semaine annualisée. Il donc proposer de créer un poste à compter du 1^{er} septembre 2018.

Accord des élus.

INFORMATIONS

√ Certains campeurs ne trouvent pas la boîte aux lettres du camping. Voir à la rendre plus visible ?

- √ Problème d'entretiens des chemins communaux. Une entreprise a été choisie, nous attendons l'intervention.
- √ La reprise des espaces verts par la commune, dans le lotissement de La Menancière, n'est pas prévue.
- √ La demande d'impression de flyers et d'affiches par les associations est possible auprès des secrétaires de mairie. Cependant, elles ne sont pas là pour la partie création/conception. De plus, un délai suffisant est à prévoir. Un rappel sera fait aux associations.
- √ Repas des aînés : afin d'harmoniser les pratiques sur Orée-d'Anjou, dorénavant toutes les personnes de 70 ans et plus seront invitées ainsi que leur conjoint.

L'ordre du jour étant achevé, la séance se termine à 22 H 50

La prochaine réunion est prévue le lundi 10 septembre 2018 à 20 H 30.